

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 02 mai 2018**

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2018

- |   |                     |
|---|---------------------|
| 1 - Les Sables d'Olonne Agglomération : Modification des statuts .....  | <i>Délibération</i> |
| 2 - Lotissement « Le Petit Fouquet » : Proposition de prix de cession et critère d'attribution des lots communaux ..... | <i>Délibération</i> |
| 3 - Associations communales : Subventions 2018 .....  | <i>Délibération</i> |
| 4 - Jury d'assises 2019 : tirage au sort .....  | <i>Délibération</i> |
| 5 - Budget Général 2018 : Proposition .....   | <i>Délibération</i> |
| 6 - Déclarations d'Intention d'Aliéner .....  | <i>Délibération</i> |
| 7 - Celt'Ilonne : Point d'information   | <i>Délibération</i> |
| 8 - Questions diverses  |                     |

Étaient présents : CHABOT Fabrice, FERRE Isabelle, BOSSARD Francis, TEILLET Sonia, SOUDAIN Maryse, BONNIN Sylvie, GROLLIER Jocelyne, MONNEREAU Thierry, PINGUET Jean-Luc, METAIS Jean-Claude, COURANT Nicolas, GILLET Véronique.

Étaient absents excusés : VIOLLEAU Stéphane (pouvoir donné à CHABOT Fabrice), BATY Laurent (pouvoir donné à BOSSARD Francis), HEURION Ludmila (pouvoir donné à FERRE Isabelle), PIERRET Jimmy (pouvoir donné à GILLET Véronique), COURANT Frédéric (pouvoir donné à COURANT Nicolas), MANDRET Michel (pouvoir donné à MONNEREAU Thierry),

Étaient absents : BEJARS Muriel, RAFFIN Stéphane, MIGNE Bertrand.

Secrétaire de séance : TEILLET Sonia

**1 – LSOA : Modification des statuts**

M. le Maire rappelle que la présente modification des statuts vise à

- Préciser les compétences suivantes :
  - Installation et entretien du mobilier urbain affecté au transport public
  - Coordination du réseau des bibliothèques et médiation et promotion itinérante de la lecture publique
  - Lutte contre les plantes envahissantes
  - GEMAPI
- Ajouter de nouvelles compétences :
  - Mise en place et coordination d'un réseau d'acteurs agissant dans le domaine de la parentalité
  - Actions de prévention en faveur des personnes âgées
- - Intégrer aux statuts le transfert de la compétence SDIS

Les élus ayant pris connaissance du projet de modification dans son intégralité,

Le conseil municipal valide ladite modification des statuts à l'UNANIMITE

## 2 – LOTISSEMENT LE PETIT FOUQUET : Prix de cession, modalités et critères d'attribution des lots communaux

M. le Maire rappelle que la commune est propriétaire des lots 7, 8 et 9 dans le lotissement Le Petit Fouquet à l'issue de la viabilisation de ce dernier. Il s'agit en effet pour rappel d'un projet commun avec deux propriétaires privés.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal quant aux modalités et critères de sélection des candidats à l'acquisition mais également sur le prix de vente.

Après échanges, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE :

- de constituer une commission qui sera chargée d'examiner les candidatures à l'achat et le cas échéant de procéder à un tirage au sort
- dit que les membres du conseil municipal qui se portent volontaire feront partie de cette commission : Sonia Teillet, Isabelle Mandret, Sylvie Bonnin, Jean-luc Pinguet, Maryse Soudain, Jocelyne Grollier, Nicolas Courant
- décide de proposer la vente des 3 lots aux primo-accédants et personnes répondants aux critères PSLA
- décide au regard des critères ci-dessus énoncés visant à favoriser l'accès à la propriété, que le prix de vente sera confirmé lors d'un prochain conseil municipal mais valide le principe d'appliquer une baisse de 20 % par rapport au prix de cession pratiqué par les autres vendeurs dudit lotissement

## 3 – ASSOCIATIONS : Subventions 2018

M. Stéphane Violleau rappelle que la commission « vie associative » s'est réunie pour examiner les demandes déposées par les associations et propose les attributions suivantes :

	Associations de la commune	Proposition
1	ASPI SECTION BASKET (112 licenciés*)	1 020,00 €
2	ASPI SECTION FOOT (72 licenciés*)	580,00 €
3	Sobad 85 (117 licenciés*)	1 117,00 €
4	JUST A'CORPS (173 licenciés*)	680,00 €
5	Section Gymnastique (84 licenciés*)	680,00 €
6	TCIO - Tennis (26 licenciés*)	240,00 €
7	USEP (34 licenciés*)	350,00 €
8	SofAir Chorale	300,00 €
10	Amicale laïque (33 familles*)	400,00 €
11	ASPI-RATION MOTO CLUB (22 adhérents*)	200,00 €
12	Association "Les Amis de Mako" (52 adhérents*)	300,00 €
13	SEA SALS'NSWING	100,00 €
14	Association Club Photo (30 adhérents*)	200,00 €
15	Association Parents d'élèves Ecole Libre (Ste Anne) (6 adhérents*)	165,00 €
16	Association Parents d'élèves Ecole Publique (64 adhérents*)	165,00 €
17	Comité des Fêtes (22 adhérents)	1 000,00 €
	Comité des Fêtes (Fête de la musique)	1 000,00 €
18	Comité échange Heimenkirch (64 adhérents*)	300,00 €
19	Conjoints survivants (ancVeuves civiles) FAVEC (130 adhérents*)	38,00 €
20	La Palette Islaise (19 adhérents*)	250,00 €
21	Lapagaie (147 adhérents*)	400,00 €
22	ND des Paludiers (Music and Show) (55 adhérents*)	600,00 €
	ND des Paludiers (Music and Show) exceptionnelle	600,00 €
23	Société de chasse (37 adhérents*)	120,00 €
24	Tradition Gestuelle en Vendée (55 adhérents*)	400,00 €
25	UNC - Anciens combattants (72 adhérents*)	200,00 €
26	Association foëil	4 000,00 €
27	Bonsai club	150,00 €
28	Sauvegarde du Moulin et Patrimoine Islais	100,00 €
29	Rando Auzance Vertonne	100,00 €
30	FESTILONNE	25 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>40 755,00 €</b>

	Milieu scolaire et éducatif	Proposition
0	<b>Classe découverte ste anne*</b>	
1	AFORBAT (4 jeunes)(2)	114,00 €
2	Aide enseignement spécialisé école publique (RASED) 146 enfants	146,00 €
4	ESFORA Chambre des métiers (10 jeunes)(2)	285,00 €
5	CFA - Nature La Roche sur Yon (3 jeunes)	85,50 €
8	Les Terres Noires ADAPEI (1 jeune)(1)	28,50 €
	<b>TOTAL( 34 jeunes)</b>	<b>659,00 €</b>

Autres hors commune		Proposition
1	ADMR des Olonnes	1 250,00 €
2	Association de Défense de l'Environnement en Vendée	400,00 €
	Gardienage de l'église	87,00 €
5	ASSFB85	100,00 €
13	SOS Femmes Vendée	100,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 937,00 €</b>

  

<b>TOTAL GENERAL *</b>	<b>43 351,00 €</b>
------------------------	--------------------

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE

#### **4 – JURES D'ASSISES : tirage au sort pour 2019**

M. le Maire fait procéder au tirage au sort des 6 personnes qui seront proposées comme jurés d'assises à partir des listes électorales

#### **5 – CELT'ILONNE**

M. le Maire indique qu'il n'a pas été amené à prendre de délibérations supplémentaires dans le cadre de la délégation que lui a donnée le conseil municipal.

#### **11 – Déclarations d'Intention d'Aliéner**

Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption pour les biens suivants, M. le Maire ne participant pas au vote :

- AL 313 : Habitation + Terrain – 34 Rue de la Burelière
- ZN 73,74 : Habitation + Terrain – Les Dives
- AD 246: Terrain – 56 Rue des Aubépines
- AN 62 : Habitation + Terrain – 32 Rue des Mouettes
- AI 130, 132 : Habitation + Terrain – 2 impasse des Mimosas